

Lettre aux habitants du Siom

Le service public de collecte continue à être assuré.

Depuis le 1^{er} novembre, **un mouvement de grève** lancé par l'Union Départementale CGT perturbe la collecte des déchets ménagers sur 17 communes (*) de notre territoire.

Ce mouvement fait suite aux conditions de reprise des salariés par le nouvel opérateur de collecte, la société Sepur, sur les bases de la convention collective nationale des activités du déchet. C'est dans ce cadre que le personnel de la société Otus (l'ancien prestataire) est transféré chez Sepur. Les discussions salariales, qui avaient pourtant bien débutées, se sont soudainement durcies et les négociations sont bloquées. La Direction départementale du travail est désormais saisie du dossier afin que le dialogue soit renoué entre les salariés et leur nouvel employeur et qu'une solution soit trouvée pour mettre un terme à ce conflit social.

En attendant une issue favorable que je souhaite rapide pour tous, la société Sepur a missionné d'autres équipages pour maintenir et poursuivre le service de collecte en porte à porte.

Ceux-ci font le maximum pour effectuer le ramassage des déchets ménagers, même s'ils ne connaissent pas tous les recoins de notre territoire.

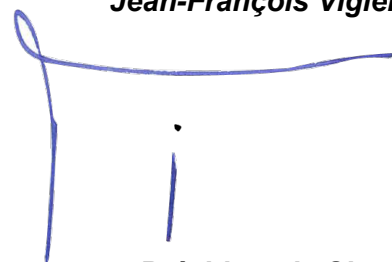
Ils le font également dans un contexte difficile : plusieurs équipages ont été interceptés par des individus les forçant à arrêter leur service. Au regard de la gravité de ces actes, tout à fait intolérables, j'ai alerté dès la semaine dernière les autorités sur la nécessité de garantir la bonne marche du service de collecte.

La situation peut donc effectivement impacter votre quotidien et nous le regrettons. Mais je veux vous assurer que toutes les collectes des déchets ménagers sont maintenues. Par contre, dans les conditions actuelles de grève, elles ne peuvent pas être exécutées de façon optimale. Ici ou là, l'amplitude horaire des tournées est susceptible de varier.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir laisser vos bacs sortis afin qu'ils soient collectés au fur et à mesure des tournées.

Soyez assurés que nous sommes tous, prestataire, élus et services du Siom, entièrement mobilisés pour mener à bien la mission de service public de collecte qui doit être poursuivie de façon régulière.

Jean-François Vigier



Président du Siom

(*) Communes de Bures-sur-Yvette, Champlan, Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Vauhallan, Villebon, Villejust et Villiers-le-Bâcle.